

LA TRAVERSÉE DE CHARLEVOIX

Grille tarifaire pour la location de chalets en exclusivité (non partagés)

En vigueur à partir du 1er septembre 2021

Chalets en exclusivité	Tarif de base par nuit - Chalets en exclusivités						Frais par personne additionnelle		
	Printemps (18 avril au 22 juin)		Été (23 juin au 31 août)		Automne - hiver (1er sept au 17 avril)		En tout temps		
	Dim-Jeu	Ven-Sam	Dim-jeu	Ven-Sam	Dim-Jeu	Ven-Sam	Adulte	6 à 12 ans	0 à 5 ans
Dôme, Eudore (2 pers. et moins)	102\$/nuit	114\$/nuit	109\$/nuit	121\$/nuit	128\$/nuit	143\$/nuit	10\$ tx. in. /nuit	5\$ tx. in. /nuit	Gratuit
Taïga, Caribou, JP Cadot (2 pers. et moins)	75\$/nuit	83\$/nuit	80\$/nuit	88\$/nuit	93\$/nuit	104\$/nuit			
Prophètes, Boudreault (2 pers et moins)	63\$/nuit	70\$/nuit	67\$/nuit	74\$/nuit	79\$/nuit	87\$/nuit			

Location d'un minimum de 2 nuits consécutives en tout temps.

Taxes en sus sauf indication contraire.

Les prix incluent l'utilisation du propane, de l'éclairage et le bois de chauffage.

Semaine: Tarif **par nuit** du dimanche au jeudi - Fin de semaine (fds): Tarif **par nuit** le vendredi ou le samedi

Période des fêtes (20 déc au 6 janvier), semaine de relâche (25 février au 7 mars) et jours fériés: Le tarif de fin de semaine s'applique en tout temps et réservation d'un minimum de 3 nuits consécutives

Notez que la Zec exige un frais de 11,75\$ par véhicule pour l'emprunt du chemin menant au Lac-à-l'Écluse où se situent les chalets Caribou, Taïga et J-P Cadot